

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 décembre 2019

---

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 2407

présenté par  
Mme Kerbarh

-----

**ARTICLE 8**

À l'alinéa 7, substituer aux quatrième et cinquième occurrences du mot :

« des »

le mot :

« d' ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.